



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION AVEC LE COLLEGE  
HECTOR-BERLIOZ POUR LA MISE A  
DISPOSITION D'UNE SALLE AU CARRE POUR  
L'ORGANISATION D'UNE EXPOSITION QUI SE  
DEROULERA DU 7 MAI AU 1ER JUIN 2019**

**DÉCISION N° AU-19-170  
EN DATE DU 12 AVRIL 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4928 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Didier Denhez, 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la demande de Madame Fouquet, principale du collège Hector-Berlioz, de mettre à disposition de cet établissement scolaire une salle municipale afin d'y organiser une exposition ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de fixer les modalités de cette mise à disposition ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** une convention avec l'Etablissement scolaire Hector-Berlioz, sis 8, avenue Docteur-Quinson (94300 Vincennes), représenté par Madame FOUQUET, pour à la mise à disposition à titre gratuit de la salle polyvalente du Carré (1, rue de l'égalité) pour l'organisation d'une exposition qui se déroulera du 7 mai au 1<sup>er</sup> juin 2019.

Pour extrait conforme,  
l'Adjoint au maire Chargé de la jeunesse et de la  
santé,

***Signé***

**Didier DENHEZ**